

Gestion du tiers payant

Public	Toute personne désireuse de travailler ou travaillant au sein d'un établissement de soins, (agent administratif, secrétaire médicale, professionnel de santé, assistante dentaire, comptable, etc.)
Prérequis	Avoir le niveau 3 ^{ème} (certificats de fin d'études du collège, brevets des collèges ou diplômes supérieurs).
Dispositions pratiques	
Modalités et délai d'accès	Inscription par mail ou par téléphone au minimum 7 jours ouvrés avant le démarrage de la session pour les professionnels ou 12 jours ouvrés pour les particuliers.
Présentation générale (Problématique, intérêt)	<p>Aujourd'hui de plus en plus d'établissements de santé pratiquent le tiers payant pour faciliter l'accès aux soins à leurs patients. De ce fait, ils ont constamment besoins de recruter du personnel formé à la gestion du tiers payant pour pouvoir facturer correctement leurs prestations de santé caisses primaires d'assurance maladie et aux mutuelles.</p> <p>La formation Gestion du tiers payant permet aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires pour gérer l'ensemble des facturations et rejets tiers payant, et répondre ainsi aux besoins concrets des établissements de soins recruteurs.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le recouvrement de l'intégralité des créances tiers payant dues à l'établissement de soins. Contrôler les règlements tiers payant versés par les organismes payeurs RO et RC.
Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> Connaitre et maîtriser les règles de bases du tiers payant. Constituer un dossier tiers payant. Traiter les rejets tiers payant RO et RC. Traiter les rejets des prises en charge dentaires Effectuer les relances mutuelles. Rapprocher les règlements tiers payant reçus.
Durée	<p>Durée totale :</p> <ul style="list-style-type: none"> 140 heures (formation longue) 70 heures (formation courte)
Lieu(x)	Dans nos locaux situés au 70 avenue du général De Gaulle 94000 Créteil

<p>Contenu de la formation</p>	<p><u>Module 1</u> Constitution et facturation des dossiers tiers payant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître et maîtriser les règles de facturation tiers payant. • Créer et mettre à jour les dossiers tiers payants. <ul style="list-style-type: none"> _ Contrôler les droits RO et RC sur plateforme WEB. _ Mettre à jour les couvertures sociales des assurés. • Contrôler les cotations CCAM, NGAP, etc. • Facturer des dossiers tiers payant en mode FSE, DRE, B2 et papier. <p><u>Module 2</u> : Traitement des rejets</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter les rejets des factures tiers payant RO • Traiter les rejets des factures tiers payant RC • Effectuer les relances mutuelles • Elaborer les tableaux de suivis du recouvrement. <p><u>Module 3</u> : Rapprochement bancaire, traitement des indus et des instances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher et letter les créances RO, RC, Assurés <ul style="list-style-type: none"> _ Identification des créances et des _ Rapprochement des virements bancaires et des titres Noémie. _ Lettrage des parts RO et RC _ Traitement des indus et des instances de règlement. • Elaborer les tableaux de suivis
<p>Coût de la formation par participant</p>	<p>A partir de 1780 TTC</p>
<p>Accessibilité</p> 	<p>Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap.</p> <p>Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des Différentes situations d’handicap.</p> <p>Contact référent handicap : Jean-Pierre Bridon</p>
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>Jean Pierre Bridon, Tel : 01.49.81.68.12 Port : 07.81.01.48.73 Mail : jean-pierre.bridon@fmjformations.com</p>